



#### **MIGRATIONS**

### Asuncion Fresnoza-Flot, Anna Perraudin

in Catherine Achin et al., Dictionnaire. Genre et science politique

Presses de Sciences Po | « Références »

2013 | pages 322 à 333

ISBN 9782724613810

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/dictionnaire-genre-et-science-politique---page-322.htm

nuepo.//www.ourin.mio/arctionnum gome of bolonce politique page 522.....

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po. © Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# MIGRATIONS

Accompagnant l'essor mondial des migrations des femmes, les études genrées du phénomène émergent dans les années 1980. Une approche des migrations sensible au genre ne saurait pourtant se réduire à l'étude des femmes migrantes : le genre n'est pas qu'une variable parmi d'autres, mais « un principe central dans l'organisation des flux migratoires et de la vie quotidienne des migrants » (Lutz, 2010 : 1651). Son analyse a permis de revisiter différents domaines des études sur ce thème.

## VERS UNE APPROCHE GENRÉE DES MIGRATIONS

Objet d'étude doublement illégitime et dominé par le poids du croisement du racisme et du sexisme, les femmes migrantes sont longtemps demeurées invisibles à la fois dans les recherches féministes et sur les migrations (Golub et al., 1997; Morokvasic, 2008). Jusqu'aux années 1970 la figure du migrant est d'abord celle du

travailleur masculin parti seul en laissant sa famille derrière lui. En Europe du Nord, 1974 marquerait un tournant : le regroupement familial s'y substituerait à l'immigration de travail et verrait l'arrivée des femmes immigrées dans les sociétés d'accueil. Ce récit dominant se structure pourtant autour d'une « périodisation simpliste de la migration de travail et de la réunification familiale » (Kofman, 1999 : 270) : en réalité dès les années 1960 les femmes représentent une part conséquente des flux migratoires espagnols, portugais, yougoslaves, turcs ou irlandais (Kofman, Morokvasic, 2008).

Au cours des années 1970 plusieurs éléments contribuent à mettre en lumière les femmes immigrées. En déconstruisant les distinctions entre travail public/privé, productif/reproductif, salarié/ non salarié, les études féministes rendent visibles les formes de travail délégitimées qui sont souvent celles des femmes immigrées. Les black feminists se penchent ensuite sur l'articulation des dominations de genre, de classe et de race (Davis, 1983). Des mouvements de femmes immigrées se constituent et diffusent leur expérience. L'incorporation croissante de femmes dans la recherche et l'université influe également sur la production des savoirs (Mahler et Pessar, 2006).

Les premières analyses de synthèse sur les femmes migrantes sont publiées dans les années 1980 (Morokvasic, 1984; Taravella, 1984). Oscillant entre l'image de la femme dépendante, repliée sur la famille, enfermée dans la « tradition », et celle de la femme autonome, émancipée, « moderne », les travaux se multiplient mais reproduisent les stéréotypes plus qu'ils ne les renversent, comme le soulignent certain.e.s auteur.e.s (Green, 2002; Martínez et Ollivier, 2001). Les études axées uniquement sur les femmes, ou comparant hommes et femmes comme s'il s'agissait de deux variables distinctes, omettent la dimension dynamique, relationnelle du genre

et perpétuent une vision rigide des rôles masculins et féminins (Hondagneu-Sotelo et Cranford, 2006). Au contraire, l'ensemble du processus migratoire doit être perçu comme un phénomène genré, amenant à revoir les thématiques de ce champ d'études (Donato et al., 2006). Il importe par ailleurs de combiner le genre avec d'autres variables (classe sociale, âge, ethnicité, etc.) selon une approche intersectionnelle, en analysant l'interconnection des différents facteurs qui structurent la vie des individus (Lutz et al., 2011).

## LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE SUR UN MARCHÉ DU TRAVAIL GENRÉ

L'analyse des projets migratoires a longtemps reposé sur une distinction nette entre des migrations masculines de travail, résultant de décisions économiques prises de façon individuelle, et des migrations féminines d'ordre familial (Morokvasic, 1984). Ce schéma est battu en brèche par les études abordant les causes des mouvements migratoires sous l'angle du genre. En effet, la dimension genrée du marché du travail influence grandement les logiques de départ des migrants.

D'un point de vue économico-politique, la décision d'un individu de migrer est influencée par l'interaction entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Or cette dernière concernant les femmes immigrées s'est accrue depuis les années 1980, notamment dans les secteurs de l'industrie manufacturière et dans les emplois du soin (care) : domestiques ou gardes d'enfants, de personnes âgées et de malades. Que les emplois du care soient sous-traités aux femmes immigrées révèle les limites de la réorganisation des relations de genre dans les sociétés de destination (Lutz, 2010 ; Falquet et al., 2010). Loin de suivre leur mari, les migrantes sont alors de véritables actrices sociales qui conçoivent leur projet migratoire le plus

souvent seules, non seulement vers les « villes globales » (Sassen, 2000) des pays industrialisés, mais également à l'intérieur de leur propre pays.

La migration des femmes ne se traduit pourtant pas automatiquement par leur émancipation. Le travail dans le secteur des services à la personne est propice aux rapports de subordination et d'inégalité, notamment en ce qui concerne la relation employeur/employée (Romero, 1990; Miranda, 2004). Les migrantes subissent des discriminations liées au genre, à l'origine ethnique et à la classe sociale. Les contrats de travail reprennent et mobilisent souvent des représentations à la fois genrées et ethnicisées, renforçant ces stéréotypes (Parreñas, 2011; Avril, 2007). Enfin, les trajectoires biographiques sont complexes, avec de nombreux cas de mobilité descendante (Parreñas, 2001). Certaines femmes, notamment celles issues des migrations maghrébines, africaines et turques, préfèrent au salariat d'autres formes d'activité (associations, commerce informel) qui leur offrent une identité sociale (Roulleau-Berger, 2010).

#### **LES MARIAGES** DANS LE CONTEXTE MIGRATOIRE

Les migrations de mariage ont fait l'objet d'une quantité croissante de recherches scientifiques et d'attention médiatique et politique au cours des trente dernières années, en raison des cas de traite humaine, de mariages de complaisance et d'exploitation sexuelle des femmes liés à ce phénomène migratoire. Ces recherches sont pour la plupart anglo-saxonnes et centrées sur les femmes. Eleanore Kofman distingue deux types de migrations de mariage. Dans le premier, « des enfants d'origine migrante de deuxième génération ou des générations suivantes (citoyens et non-citoyens) font venir un.e fiancé.e/époux.se depuis la patrie de leurs parents

ou leur espace diasporique » (2004 : 246). De nombreux descendants de migrants originaires de Turquie, d'Afrique du Nord et d'Asie du Sud épousent des ressortissants du pays d'origine de leurs parents, soit pour complaire aux membres de leur groupe de parenté, soit parce qu'ils veulent profiter de leur statut social plus élevé dans leur pays d'origine que dans leur pays d'accueil pour épouser un « partenaire importé » (Beck-Gernsheim, 2007). En Europe, la grande partie de la littérature sur ce sujet se concentre sur les mariages « arrangés », « non consentis » voire « forcés » au sein de la population immigrée (Hamel, 2011; Neyrand et al., 2008; Petek, 2004; Rude-Antoine, 2007).

Le second type de migration de mariage concerne les « résidents permanents ou citoyens qui font venir une partenaire rencontrée lors d'un séjour à l'étranger » (Kofman, 2004 : 247), dans le cadre du travail, d'études ou de vacances. Les personnes rencontrées par internet ou à travers une agence matrimoniale peuvent également être incluses dans cette catégorie, comme dans le cas des « mariages par correspondance » (Constable, 2003; Robinson, 1996). Les migrant.e.s concerné.e.s, essentiellement des femmes, subissent stigmatisation et stéréotypages genrés (Angeles et Sunanta, 2007; Ricordeau, 2011) non seulement dans leur pays d'accueil, mais également dans leur pays d'origine. En effet, leur mariage avec un homme étranger est le plus souvent considéré avec suspicion: est-il motivé par l'amour ou par l'argent (Constable, 2003)?

De plus, au-delà des cas d'abus sexuel et de violences domestiques que rapportent les médias, les migrations de mariage apparaissent souvent liées au tourisme sexuel et à la prostitution (Renschler, 1987). Par conséquent, plusieurs États ont mis en place des dispositifs juridiques visant à contrôler les migrations de mariage. Certains pays d'origine de ces femmes, comme les Philippines en 1990, ont interdit les « mariages par correspondance ». Dans les pays d'accueil, des dispositifs juridiques ont également été mis en place : en 2006, les États-Unis ont adopté une loi obligeant les intermédiaires internationaux de mariage à s'assurer que le futur mari n'a pas de casier judiciaire (*International Marriage Broker Regulation Act*).

#### LA QUESTION DE L'INTÉGRATION

La féminisation des flux migratoires a amené à repenser la question du peuplement et de l'intégration. La présence des femmes immigrées rend visible les formes sociales qui se sont tissées dans les pays de destination : familles, associations, réseaux de solidarité ethnique. La migration n'apparaît plus temporaire et marginale, mais au contraire durable et centrale au fonctionnement des sociétés d'accueil. Si la présence des femmes remet la notion d'assimilation – ou d'intégration<sup>74</sup> – au premier plan, elle révèle aussi les failles du processus. Les femmes immigrées sont représentées comme les tenantes de la tradition, repliées sur le foyer, tandis que les hommes, intégrés sur le marché du travail, avanceraient vers la modernité (Green, 2002). L'image victimisante des femmes immigrées perdure, pour les femmes musulmanes mais aussi par exemple pour les prostituées (Jakšić, 2008; Morokvasic, 1984 et 2008). Pour Nacira Guénif-Souilamas (2005), ce sont les « beurettes », les filles de migrants, soumises à l'injonction contradictoire de l'intégration familiale pensée comme tradition et de l'intégration républicaine synonyme de modernité, qui révèlent les paradoxes d'un discours d'intégration obsolète.

<sup>74.</sup> La littérature anglo-saxonne préfère le premier terme, la littérature francophone le second. Sans ignorer les débats qui entourent chacun de ces concepts, nous les utiliserons ici de façon équivalente.

Les travaux sur les « secondes générations » ont contribué à déconstruire la notion d'assimilation, particulièrement lorsqu'ils l'analysent au croisement du genre et de l'ethnicité (Mahler et Pessar, 2006). De nombreuses recherches européennes sur les populations musulmanes montrent comment se diffusent dans les sociétés d'accueil des représentations « orientalisantes » genrées des migrants et de leurs enfants. S'appuyant sur des travaux menés de part et d'autre de l'Atlantique, Natacha Lillo et Philippe Rygiel (2007) observent la récurrence de certains tropes. Les migrantes et leurs filles se verront reprocher leur lascivité, leur manque de pudeur ou un excessif respect de la tradition qui entrave leur constitution en sujets autonomes. Pour les hommes, la disqualification du migrant s'accompagne souvent de sa féminisation, ou à l'inverse de sa survirilisation sexualisée (voir aussi Andreassen, 2006). Dans le cas français, Nacira Guénif-Souilamas et Éric Macé (2004) montrent ainsi comment la figure de la femme voilée, femme aliénée qu'il faudrait émanciper, est construite comme le pendant de celle du « garçon arabe », violent et sexiste. La question religieuse et plus particulièrement le port du voile cristallisent les tensions autour de la place des immigré.e.s dans la société française (par exemple Tersigni, 2003).

Des opportunités distinctes se dessinent alors pour les femmes et les hommes, à l'intersection des attentes des familles immigrées et de la société d'accueil. Les recherches sur les résultats scolaires des « secondes générations » sont à cet égard révélatrices. Elles montrent des parcours scolaires contrastés en fonction du genre : en France, il existe un « biais ethno-genré » favorable aux filles issues de l'immigration subsaharienne et maghrébine et défavorable aux garçons des mêmes origines (Lorcerie, 2011 ; Zaidman, 2000). Les études portant sur les parcours scolaires des descendants de migrants mexicains aux États-Unis présentent des résultats similaires (par exemple Suárez-Orozco, 2002).

#### LA FORMATION DES FAMILLES TRANSNATIONALES

Anthropologues et sociologues ont commencé à étudier dans les années 1990 la dynamique familiale dans le contexte migratoire avec une grille de lecture transnationale. Ils prêtent une attention particulière aux séparations et à leurs effets, accentués par des politiques migratoires qui font obstacle à la circulation des migrants.

Les premiers travaux sur la «famille transnationale» (Bryceson et Vuorela, 2002) ont exploré la parentalité des migrants. Dans leur étude sur les mères migrantes sud-américaines à Los Angeles, Pierrette Hondagneu-Sotelo et Ernestine Avila (1997) ont introduit le concept de maternité transnationale. Il désigne une variation dans les arrangements organisationnels de la maternité: la mère travaille à l'étranger pour subvenir aux besoins de ses enfants restés dans le pays d'origine. Les migrantes développent des stratégies afin de remplir le rôle de mère à distance (Madianou et Miller, 2011 ; Yépez et al., 2011) et de garder un contrôle sur leurs enfants (Boccagni, 2012). Elles acquièrent un pouvoir de décision dans la famille et une autonomie économique (Mozère, 2005 ; Oso Casas, 2000) mais rencontrent des difficultés émotionnelles (Raijman et al., 2003). La séparation familiale affecte aussi les maris restés au pays : certains se tournent vers l'alcool ou la religion (George, 2000; Gill et Matthews, 1995), d'autres se recentrent sur les tâches ménagères et l'éducation des enfants (Fresnoza-Flot, 2011; Hoang et Yeoh, 2011; Pingol, 2001).

La situation des pères migrants et la construction des masculinités restent peu explorées. Les travaux sur le sujet montrent que le « paternage transnational » (Parreñas, 2008 ; Le Gall 2005) des hommes migrants repose sur l'accomplissement à distance du rôle productif. Les envois d'argent à la famille n'ont pas un sens uniquement économique mais visent aussi à entretenir les liens émotionnels (Nobles, 2011 ; McKay, 2010).

Ainsi, les liens de parenté traversent les frontières étatiques (Streiff-Fénart, 1999). Ils sont utiles à chaque étape du processus migratoire (Audebert, 2004) et se manifestent dans les échanges de soins (care) au sein de la famille éclatée par la migration (Baldassar et al., 2007; Merla, 2011; Plard, 2011). On constate la prépondérance des femmes dans ce domaine : ce sont en général des femmes (grand-mères, tantes, cousines) de la famille étendue des mères migrantes qui s'occupent des enfants restés au pays (Schmalzbauer, 2004).

## L'IMPACT DES POLITIQUES PUBLIQUES ET L'ENGAGEMENT POLITIQUE DES MIGRANTS

Peu de travaux se sont penchés sur l'impact des politiques publiques sur les migrations. Les politistes ne s'étant intéressés que très tardivement aux migrations, ces recherches sont d'ailleurs souvent le fait de chercheurs d'autres disciplines (Donato et al., 2006). Plus rares encore sont les recherches sur la dimension genrée de ces politiques (Piper, 2006; Rygiel, 2011). Pourtant, même lorsqu'elles sont apparemment neutres en termes de genre, les politiques publiques reposent sur des représentations genrées qu'elles contribuent à produire et reproduire. Elles affectent différemment les migrants hommes et femmes.

Cette dimension s'observe dès le contrôle des frontières : les femmes sont la cible de violences spécifiques et suspectées d'être des prostituées (Mahler et Pessar, 2006), tandis que les hommes sont facilement assimilés à des terroristes, en particulier au Moyen-Orient (Piper, 2006). Les seconds obtiennent plus facilement des titres de séjour pour raison professionnelle et les premières, pour raison familiale. En 1981-1982, en France, la majorité des régularisées l'ont été au titre de la durée du séjour ou du regroupement familial, y compris lorsqu'elles avaient un emploi (Morokvasic, 2008). Ces schémas genrés dans l'attribution des titres de séjour perdurent : les femmes détenant un titre de séjour pour raison professionnelle rencontrent beaucoup d'obstacles pour faire venir leur époux (Oso Casas, 2003).

Il est aussi plus difficile pour les femmes d'être reconnues comme réfugiées. Faute de ressources, elles sont moins nombreuses que les hommes à parvenir dans les pays du Nord pour y demander l'asile (Piper, 2006). En outre, la convention de Genève (1951) privilégie les persécutions commises dans l'espace public : certaines d'entre elles, spécifiques aux femmes, peinent ainsi à être reconnues (Bhabha, 2004; Freedman, 2007). Quelques pays dont la France ont toutefois modifié leur législation pour offrir protection aux victimes de mutilations génitales; mais ces initiatives sont rares (Boyd, 1998; Piper, 2006).

Les programmes de travailleurs bilatéraux entre États d'origine et États de destination, comme le programme Bracero au Mexique et le programme d'échange d'infirmiers mis en place par le gouvernement américain aux Philippines, sont de bons exemples de politiques migratoires genrées. Entre 1942 et 1964, par l'intermédiaire du programme Bracero, des centaines de milliers de Mexicains, tous hommes, ont ainsi effectué des contrats saisonniers aux États-Unis, dans l'agriculture ou l'industrie ferroviaire. Ce recrutement biaisé s'explique par l'idéologie de genre dominante après la seconde guerre mondiale (Mahler et Pessar, 2006) mais aussi par la volonté d'éviter que les travailleurs ne s'installent sur le sol états-unien (Hondagneu-Sotelo et Cranford, 2006). De façon symétrique, la surreprésentation des femmes dans la migration de travailleurs médicaux philippins vers les États-Unis trouve ses racines dans la politique genrée du gouvernement colonial états-unien aux Philippines qui en 1909 a interdit aux hommes de suivre des cours d'infirmiers (Choy, 2003).

Enfin, aux États-Unis, certains travaux sur la mobilisation politique des femmes migrantes ont contribué à questionner les cadres d'analyse dominants en science politique. Dans Latina Politics, Latino Politics, Carol Hardy-Fanta (1993) s'appuie sur la discussion féministe de la notion de citoyenneté pour montrer que l'engagement politique des migrantes s'exprime dans des pratiques quotidiennes qui construisent la communauté locale, plutôt que par les formes conventionnelles de la participation politique (engagement partisan, participation électorale). Elle souligne ainsi les limites d'une approche du politique à l'échelle macro et centrée sur l'État (voir aussi Le Texier, 2006). Quant aux organisations transnationales, elles sont principalement investies par les hommes et constituent une arène de reproduction du pouvoir masculin, tandis que les femmes s'impliquent davantage au niveau local, dans l'État de résidence (Goldring, 2003).

Depuis les années 1990, les recherches incorporant le genre dans l'approche des migrations se sont multipliées. En effet, celui-ci constitue un apport à plusieurs égards : il élargit l'analyse aux relations asymétriques et inégalitaires non seulement entre hommes et femmes, mais aussi au sein d'une même catégorie de sexe comme, dans le cadre du travail domestique, entre les femmes migrantes et leurs employeuses. Il permet d'appréhender l'expérience des hommes migrants. Il éclaire les causes des migrations, questionne le processus d'intégration et dévoile les biais des politiques étatiques contrôlant les flux migratoires. Certains aspects des migrations contemporaines demeurent pourtant peu étudiés dans une perspective de genre : les expériences des enfants et des migrant.e.s qualifié.e.s, l'engagement politique des migrant.e.s, le rôle des sexualités sur la migration et la construction des masculinités sont par exemple des champs à développer.

Le genre reste par ailleurs trop souvent confondu avec l'expérience des femmes migrantes. Il reste donc un important chemin à parcourir pour établir les femmes et le genre au centre des connaissances sur les migrations.

#### Asuncion Fresnoza-Flot et Anna Perraudin

#### Renvois:

Care, Développement, Intersectionnalité, Mondialisation, Transnationalisation/Mobilisations transnationales.

# Références essentielles :

BRYCESON (Deborah Fahy) et Vuorela (Ulla) (eds.), The Transnational Family. New European Frontiers and Global Networks, Oxford, Berg, 2002.

GREEN (Nancy), Repenser les migrations, Paris, PUF, 2002.

KOFMAN (Eleanore), «Family-Related Migration: A Critical Review of European Studies », Journal of Ethnic and Migration Studies, 30 (2), 2004, p. 243-262.

LUTZ (Helma), « Gender in the Migratory Process », Journal of Ethnic and Migration Studies, 36 (10), 2010, p. 1647-1663.

PIPER (Nicola), « Gendering the Politics of Migration », International Migration Review, 40 (1), 2006, p. 133-164.